

Ministère du Partenariat avec les territoires et de la Décentralisation
Ministère de la Transition écologique, de l'Énergie,
du Climat et de la Prévention des risques
Ministère du Logement et de la Rénovation urbaine

Publié le 17 octobre 2024

Valérie Létard réaffirme son engagement pour le logement social et l'hébergement d'urgence

Communiqué de presse

A l'occasion de la journée mondiale du refus de la misère, la ministre du Logement et de la Rénovation Urbaine a réitéré la priorité du gouvernement pour le logement social, la lutte contre l'habitat indigne et l'hébergement d'urgence. Face aux défis de la crise du logement, le ministère souligne l'importance d'un partenariat renforcé avec les acteurs associatifs, pour garantir un logement digne aux plus vulnérables et répondre aux enjeux sociaux et écologiques.

A la veille de la période hivernale, la ministre a tenu à **organiser ce matin une réunion afin d'entendre les acteurs sur une priorité majeure : l'hébergement d'urgence et l'accès au logement des publics défavorisés**. La continuité du dialogue avec les 27 associations et opérateurs historiques est nécessaire afin de bâtir un cadre de concertation qui doit perdurer permettant aux personnes de retrouver une place dans la société.

Elle s'est aussi rendue à la première Journée nationale du mouvement SOLIHA (Solidaires pour l'habitat) car il est de la responsabilité du gouvernement de soutenir, d'amplifier et d'encadrer ces actions pour qu'elles répondent aux enjeux sociaux et écologiques actuels. A l'occasion de cette journée, il est important de rappeler le devoir de garantir à chaque citoyen, en particulier les plus vulnérables, un logement digne, abordable, et économe en énergie.

Trois priorités sont définies :

- 1. Maintien du parc à son niveau actuel de 203 000 places**, chiffre stable depuis 4 ans. Une attention particulière sera accordée aux places d'hébergement dédiées aux femmes victimes de violences (environ 11 000 places sur le territoire), ainsi qu'au travail spécifique d'accompagnement pour ces femmes, incluant emploi, santé et éducation.
- 2. Intensification du plan "Logement d'abord"**. Le plan a déjà donné des résultats prometteurs, avec près de 600 000 personnes accédant à un logement en 7 ans.
- 3. Renforcement de l'accès à l'emploi des personnes hébergées** dans les métiers en tension.

Logement social et hébergement d'urgence : des priorités concrètes pour le gouvernement

Aujourd'hui, ces résultats, bien que significatifs, doivent progresser. La part des attributions de logements sociaux aux ménages sans abri a doublé en six ans, mais il est nécessaire d'intensifier cette dynamique pour la rendre plus homogène sur l'ensemble du territoire. Les outils et les leviers nécessaires pour aller plus loin sont bien présents, notamment grâce à des dispositifs comme l'intermédiation locative, dont SOLIHA est l'un des principaux opérateurs avec près de 25 000 logements gérés.

L'hébergement d'urgence est une réponse nécessaire, mais elle n'est pas suffisante. Le gouvernement est déterminé à accélérer la sortie de l'hébergement temporaire vers des solutions durables : le logement n'est pas une fin en soi, il est un tremplin vers une inclusion plus large dans la société. C'est pourquoi le gouvernement conjugue les politiques de logement avec des actions sociales puissantes. Héberger quelqu'un, c'est l'accompagner vers la formation, l'emploi, l'éducation, et la santé. La prise en charge des personnes à la rue doit aller de pair avec un accompagnement global, en mobilisant tous les services publics.

L'accompagnement social des ménages précaires doit également inclure un soutien à l'adaptation des logements aux défis de l'autonomie et du handicap. En 2023, SOLIHA a accompagné plus de 23 000 seniors et personnes en situation de handicap dans l'adaptation de leurs logements.

Ce travail doit se poursuivre et s'intensifier, en lien étroit avec les collectivités et les associations de terrain.

Suivez toute l'actualité des ministères avec les nouvelles de l'écologie !

S'abonner

**Suivez-nous sur les
réseaux sociaux**